

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE  
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
VERE - LEZERT**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025  
Reçu en préfecture le 04/04/2025  
Publié le 11/04/2025  
S<sup>2</sup>LO  
ID : 081-258101823-20250401-CFU\_RAR\_AFRES24-BF

## Séance du 1er avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations.

Présents : Mesdames Annie CARAYON, Emilie BEZIO, Séverine LO, Emeline VIGROUX, Mme PIRON Flavie

Messieurs Pascal HEBRARD, Alain TROUCHE, Rémy PEZET, Didier BONNEFOUS et Frédéric ORGUEIL Jean-Marc BALARAN

Absent excusé : Max ESCAFFRE (donne pouvoir à Madame BEZIO Emilie)

Absents :

Date de la convocation : le 14 mars 2025

Secrétaire de séance : Emilie BEZIO

<b>Nombres de membres :</b>	En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 12
-----------------------------	------------------	---------------	--------------

### **D01-APPROBATION CFU 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222- 3 ;

Vu la délibération en date du 18 octobre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu l'avis de la commission Administration Générale et des Finances du 2 juillet 2021 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 du SMRP Vère-Lézert ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du SMRP Vère-Lézert ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 263 556,73 € en recettes, 269 635,51 € en dépenses et dégagent un résultat déficitaire de la section de – 6 078,78 €. En investissement, les recettes réalisées s'établissent à 8 995,91 € et les dépenses à 9 423,74 € soit un résultat déficitaire de la section de – 427,83 €.

Compte tenu des résultats antérieurs reportés (+ 48 947,59 € en Excédent de Fonctionnement et + 6 764,90 € en Excédent d'investissement) et des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 2000€, le résultat de clôture est excédentaire à hauteur de 53 712,49 €.

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalisations de l'exercice	Section fonctionnement	269 635,51	263 556,73	-6 078,78
	section investissement	9 423,74	8 995,91	-427,83
Reports	Section fonctionnement		55 026,37	55 026,37
	Section investissement	0,00	7 192,73	7 192,73
	TOTAL FONCTIONNEMENT (réalisations+reports)	269 635,51	318 583,10	48 947,59
	TOTAL INVESTISSEMENT (réalisations+reports)	9 423,74	16 188,64	6 764,90
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section fonctionnement			0,00
	Section investissement	2 000,00	0,00	-2 000,00
	<b>TOTAL DES RESTES A REALISER</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 000,00</b>
RESULTATS CUMULES	Section fonctionnement	269 635,51	318 583,10	48 947,59
	Section investissement	11 423,74	16 188,64	4 764,90
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>281 059,25</b>	<b>334 771,74</b>	<b>53 712,49</b>

Considérant les éléments susvisés ;  
APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL,

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents, Madame La Présidente n'ayant pas pris part au vote,  
APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du SMRP Vère-Lézert

DONNE pouvoir à Mme La Présidente pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la  
présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame La Présidente déclare la session close.  
Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

**La Présidente, Annie PEZET – CARAYON**

**La secrétaire, Emilie BÉZIO**

**S.M.R.P**  
VERE - LEZERT  
MAIRIE DE CASTANET  
81150 CASTANET  
Siret : 258 101 823 00015

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission au représentant de l'Etat le 04/04/2025  
et publication le